

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h le 21 septembre 2006.

Sont présents :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente (à compter du point 4. a))  
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif  
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier  
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis  
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La vice-présidente, Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, ouvre la séance en attendant l'arrivée de la présidente, Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 24 aout 2006

#### **Résolution n° E-2006-74**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 24 aout 2006.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Colloque sur le développement de l'énergie éolienne

#### **Résolution n° E-2006-75**

D'autoriser les membres de la commission Aménagement du territoire de la CMQ, soit MM. Jacques Teasdale, Henri Cloutier, Jean-Luc Daigle et Guy Perrault à participer au colloque du 10 octobre 2006 à Rimouski, incluant la visite de parcs éoliens en matinée le 11 octobre 2006 sur le thème « *Villes et municipalités : le défi des éoliennes* » et à encourir les frais nécessaires à leur participation.

Référence : Mémoire du 6 septembre 2006  
Certificat du  
Trésorier : CT-2006-173  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

### Demande d'aide financière pour « La Soirée Découvertes – Le Terroir au rendez-vous ! »

#### **Résolution n° E-2006-76**

D'accorder un aide financière de 1 000 \$ en qualité de partenaire de l'activité « Soirée Découvertes – Le Terroir au rendez-vous ! » qui aura lieu le 25 octobre 2006, à Québec.

D'autoriser la présidente, madame Andrée P. Boucher et le secrétaire-trésorier, Me Pierre Rousseau ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général, monsieur Marc Rondeau à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 22 aout 2006  
Certificat du  
Trésorier : CT-2006-172  
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau d'information

#### **Résolution n° E-2006-77**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 21 septembre 2006 contenant les documents suivants :

- a) Rapport financier de la CMQ au 31 aout 2006
- b) Note du 18 aout 2006 de M. André Bouillon relative à la demande n° 346921 de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) concernant l'autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles dans la zone agricole de l'Ange-Gardien.
- c) Lettre du 17 aout 2006 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à monsieur Michel Matte, préfet de la MRC de Portneuf, confirmant la conformité du règlement 288 en vue de modifier son schéma d'aménagement et de développement. (Bordereau d'information du comité exécutif du 24 aout 2006 – item 5 e)
- d) Note du 24 aout 2006 de M. Benoît Massicotte adressée aux membres de la commission Environnement relative à la conférence annuelle des maires tenue le 22 juin 2006 à Parry Sound, Ontario.
- e) Lettre du 7 septembre 2006 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à monsieur Hervé Blais, préfet de la MRC de Bellechasse, confirmant la conformité du règlement 161-06 en vue de modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé. (Bordereau d'information du comité exécutif du 24 aout 2006 – item 5 g)

Référence : Bordereau d'information du 21 septembre 2006  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2006-78**

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 aout 2006 au montant de 202 394 \$, plus 86 014 \$ pour les salaires versés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 aout 2006.

Référence : Bordereau de dépenses du 13 septembre 2006  
Certificat du  
Trésorier : CT-2006-180  
Responsable : Secrétaire trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentants de la Ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur la résolution E-2006-79 en rapport avec le Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord.

PGMR (Rive-Nord) – Communications

**Résolution n° E-2006-79**

D'accepter des dépenses totalisant un maximum de 125 000 \$ (plus taxes) aux fins de réaliser l'ensemble des activités de communication présentées en annexe au mémoire du 14 septembre 2006 du coordonnateur aux communications et consultations en lien avec la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord. Ces dépenses seront effectuées dans le respect des exigences de la loi ainsi que des règles que la CMQ s'est donnée pour l'acquisition de biens et services.

Référence : Mémoire du 14 septembre 2006  
Certificat du  
Trésorier : CT-2006-174  
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

---

PRÉSIDENTE

---

SECRÉTAIRE